



APPEL PUBLIC

Un chef (h/f/x) du Pôle financier de l'Administration communale

Chargée d'histoire, de culture artisanale et de richesses patrimoniales, la Commune d'Yvoir offre à ses habitants un cadre de vie qualitatif et agréable.

Afin de soutenir le déploiement des nombreux projets de l'Administration, il est procédé au recrutement d'un chef (h/f/x) du Pôle financier (nouveau poste créé).

VOS MISSIONS

Sous la responsabilité de la Direction générale, vous devrez être en mesure de : *(liste non exhaustive)*

- Assurer la gestion managériale et organisationnelle du Pôle financier (regroupant les services finances et taxes soit 5 agents) ;
- Soutenir les grades légaux dans toutes les matières à incidence financière, et plus particulièrement le Directeur financier, dont vous pourriez être amené(e) à exercer les fonctions durant les périodes d'absence ;
- Organiser les informations comptables et budgétaires conformément à la réglementation et aux instructions reçues de la Région relatives à la confection budgétaire, la gestion financière de l'organisation et la clôture des comptes ;
- Prioriser le travail en fonction des urgences et de l'importance des dossiers relatifs au budget de l'Administration ;
- Confectionner, suivre et contrôler le budget annuel et pluriannuel ;
- Contrôler la comptabilité budgétaire et générale ;
- Traiter certains travaux de la clôture comptable (gestion des travaux en cours, financement du service extraordinaire, participation à l'élaboration et l'édition du bilan, le compte de résultats, ...) ;
- Traiter les informations sur base des demandes de la Tutelle, du Conseil communal, du Collège communal, des services gestionnaires, ... en effectuant des requêtes et offrir des réponses dans le format souhaité.
- Suivre les projets extraordinaires (marchés publics, suivi budgétaire) ;
- Gérer l'octroi des subventions communales ;
- Dans le rôle de tutelle attaché à l'Administration communale : procéder aux analyses des dossiers comptables et financiers émanant du CPAS et des Fabriques d'Eglise et rendre des avis ;
- Gérer les différentes taxes et redevances communales, de l'établissement des règlements (dont la gestion et fixation des coûts, entre autres des coûts/vérités pour la redevance des déchets ménagers) à l'enrôlement et aux contestations ;

- Vérifier et coordonner l'établissement des rôles et des recensements ;
- Superviser la gestion du contentieux ;
- Veiller à favoriser l'acquisition et le développement des ressources et compétences techniques des agents de l'équipe ;
- Assurer un rôle pédagogique d'information et d'accompagnement des services communaux quant aux différentes procédures ayant des implications comptables et budgétaires ;
- Veiller à la bonne circulation de l'information auprès du personnel et des autorités ;
- Contrôler la bonne application des procédures et formuler des propositions d'amélioration, notamment dans le cadre du contrôle interne ;
- Participer au Comité de Direction ;
- Suivre toutes les évolutions législatives relatives à la fonction.

VOTRE PROFIL

Aptitudes :

- Pouvoir démontrer les aptitudes managériales et relationnelles suivantes : dynamisme, ouverture d'esprit, à l'écoute de ses collaborateurs, pragmatisme, esprit d'équipe, orienté intérêt général, résistant au stress ;
- Disposer d'un esprit analytique et synthétique ;
- Être autonome et rigoureux ;
- Accorder une importance majeure à la déontologie, la droiture ainsi qu'au devoir de réserve ;
- Agir avec intégrité, tact, discrétion et équité ;
- Pouvoir s'investir dans la fonction et être motivé pour maintenir son niveau de performance et développer ses compétences.

Atouts :

- Connaissance des logiciels métiers (Phénix, Onyx, 3P) ;
- Connaissance du Règlement général de la comptabilité communale (RGCC), de la législation relative aux marchés publics et aux taxes et du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) ;
- Bonnes connaissances des enjeux financiers au niveau des pouvoirs locaux et principalement des communes et des entités consolidées (Zone de Police, CPAS, Fabriques d'Eglise, ...)
- Une expérience dans la fonction au sein d'un pouvoir local

Conditions d'accès :

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement universitaire (Licence ou Master) à finalité économique et financière ou en administration publique ou dans toute orientation, **pour autant que vous attestiez d'une expérience significative dans une fonction similaire.**

NOTRE OFFRE

- Statut : contractuel
- Contrat : durée indéterminée
- Horaire : temps plein (38h/semaine réparties du lundi au vendredi), horaire flexible
- Salaire de la fonction : selon l'échelle barémique A1 (correspondant au titre universitaire). Une simulation peut être réalisée sur simple demande.
- Avantages :
 - o Horaire flexible (plages obligatoires et plages variables)
 - o Allocation de fin d'année ;
 - o Régime de congés et jours de congés légaux/extra-légaux avantageux ;
 - o Pension complémentaire pour les agents contractuels ;
 - o Octroi de chèques-repas (4,5€) ;
 - o Intervention dans les frais de transport domicile-travail en cas d'usage des transports en commun ou de la bicyclette ;
 - o Possibilité de suivre des formations ;
 - o Télétravail structurel 1 jour/semaine.

MODALITÉS D'INTRODUCTION DES CANDIDATURES

Les candidatures dûment motivées - lettre de motivation, CV et copie du diplôme - sont à adresser par courrier électronique au Service GRH, à l'attention de Mme Céline LAMAND (celine.lamand@yvoir.be) **pour le 15 septembre 2023 au plus tard.**

Personne de contact : Service GRH – Mme Céline LAMAND (082/610377 - celine.lamand@yvoir.be)

ÉPREUVES

Une épreuve écrite suivie d'un entretien oral (organisés fin septembre 2023) :

- pour la première partie (écrite) : test sur les connaissances professionnelles utiles pour la fonction ;
- pour la seconde partie (orale) : entretien permettant de déceler les motivations du (de la) candidat(e), de comparer son profil avec les exigences générales inhérentes à sa fonction et permettant de d'évaluer les compétences managériales du candidat.

Chaque épreuve sera cotée sur 50 points. Au total, les candidats devront obtenir 60 % des points au minimum.